




# Cannabis à NYC : Qu'est-ce qui est légal ?

La consommation de cannabis (marijuana) est légale pour les adultes dans l'État de New York (New York State, NYS).

 <p><b>3 oz</b>      <b>24 g</b></p> <p>Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent posséder et partager (mais pas vendre) jusqu'à 3 onces de fleur ou de bourgeon de cannabis, ou jusqu'à 24 grammes de cannabis concentré comme les huiles ou les liquides pour cigarettes électroniques.</p>	 <p><b>Zone fumeur</b></p> <p>Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent fumer ou vapoter du cannabis dans la plupart des lieux où il est autorisé de fumer du tabac.</p>	 <p>Le programme sur le cannabis médical de New York a été approfondi. Pour plus d'informations sur les modifications, consultez <a href="http://cannabis.ny.gov/medical-cannabis">cannabis.ny.gov/medical-cannabis</a>.</p>	 <p>Les ventes de cannabis sont uniquement autorisées dans les officines agréées par NYS. Pour obtenir des informations à jour sur l'achat légal de cannabis, notamment sur l'emplacement des officines, consultez le site <a href="http://cannabis.ny.gov/adult-use">cannabis.ny.gov/adult-use</a>.</p>
---	--	---	---

## Qui peut posséder du cannabis légalement, et en quelle quantité ?

- Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent posséder jusqu'à 3 onces de fleur ou de bourgeon de cannabis, ou jusqu'à 24 grammes de cannabis concentré (comme les huiles ou les liquides pour cigarettes électroniques).
- Il est illégal pour toute personne de moins de 21 ans d'avoir, de consommer ou de partager du cannabis.

## Est-il autorisé de partager, de vendre ou d'échanger du cannabis ?

- Les adultes âgés de 21 ans et plus peuvent partager jusqu'à 3 onces de fleur de cannabis, ou jusqu'à 24 grammes de cannabis concentré avec d'autres adultes de 21 ans et plus pour leur consommation personnelle.
- Il est illégal pour toute personne de :
  - Posséder ou partager plus de 3 onces de fleur de cannabis ou plus de 24 grammes de cannabis concentré
  - Vendre ou échanger toute quantité de cannabis
  - Donner ou vendre toute quantité de cannabis à des personnes de moins de 21 ans

## Est-ce légal de conduire après avoir consommé du cannabis ou d'en consommer dans une voiture ?

- Non. Il est illégal de conduire sous influence ou si vos facultés sont affaiblies par le cannabis.
- Il est également illégal de consommer du cannabis dans une voiture, même si vous êtes passager ou que le véhicule est stationné.



## Quels sont les lieux à New York où il est interdit de fumer ou de vapoter du cannabis ?

- Il est interdit de fumer ou de vapoter du cannabis dans les lieux suivants :
  - Zones publiques des bâtiments
  - Parcs
  - Plages et promenades
  - Terrains de golf publics
  - À l'intérieur et sur les terrains des stades sportifs
  - Places piétonnes
  - Jardins publics
  - Restaurants
  - Bars
  - Voitures et autres véhicules motorisés (même en stationnement)
  - Écoles



■ Conformément à la loi fédérale, il est interdit d'être en possession ou de consommer du cannabis sur une propriété fédérale. La législation de NYS mentionnée dans cette fiche d'information ne s'applique pas aux propriétés fédérales. Pour plus d'informations sur la loi fédérale, consultez le site [fda.gov](https://www.fda.gov) et recherchez « **cannabis regulation** » (réglementation relative au cannabis).

■ Il est parfois interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur de certains bâtiments privés. Même si certains propriétaires de logements peuvent interdire de fumer et de vapoter du cannabis en intérieur, ils ne peuvent pas interdire la consommation de nourriture contenant du cannabis ni la possession de quantités légales de cannabis chez vous.



■ Les lotissements de l'Autorité des logements de la ville de New York (New York City Housing Authority, NYCHA) ont des règlements anti-tabac qui interdisent de fumer et de vapoter du tabac et du cannabis dans les logements. Les logements sociaux faisant partie d'un programme fédéral sont soumis à la loi fédérale interdisant d'être en possession et de consommer du cannabis et des produits contenant du cannabis.

### Où puis-je obtenir davantage d'informations ?

Pour plus d'informations sur la loi et les sanctions appliquées en cas d'infraction, consultez le site [cannabis.ny.gov/adult-use](https://cannabis.ny.gov/adult-use) et cliquez sur la « **Penal Law Fact Sheet** » (fiche d'information sur la loi pénale).

### Comment savoir si un produit contenant du cannabis ou un lieu vendant du cannabis est légal ?

■ Les lieux et produits agréés seront indiqués par un logo attestant qu'ils ont été vérifiés. Les produits agréés sont testés et respectent des normes de sécurité fixées par le bureau de gestion du cannabis (Office of Cannabis Management, OCM). Si vous avez des questions ou des doutes sur la sécurité d'un produit, l'étiquetage, les effets d'un produit sur votre santé, les lieux non agréés, la vente illégale ou la consommation interdite, consultez le site [cannabis.ny.gov/report-an-incident](https://cannabis.ny.gov/report-an-incident).